



Parrainage d'une famille démunie suite au Covid-19

Dès cette année notre association parraine des familles très démunies suite au Covid-19

La région est très pauvre, les villageois ne gagnent qu'environ CHF 2.- par jour. Avec la pandémie les plus démunis n'ont même plus la possibilité d'avoir un petit revenu. Notre association a décidé de parrainer des familles ou des personnes âgées en leur donnant de la nourriture pour une année. (principalement du riz et de l'huile)

Certaines personnes ont un handicap et n'ont pas de revenu. L'état n'aide pas ces personnes vulnérables.

Votre participation

Avec une somme de CHF 120.- pour une année minimum, (CHF 10.-/mois) nous garantissons que la famille parrainée sera nourrie pendant une année, elle prendra en possession la nourriture de base à notre orphelinat.

Votre contribution d'une année démarre le 1 janvier au 31 décembre et se prolonge d'année en année sans résiliation de votre part.

En tout temps, vous pouvez suspendre ou stopper votre parrainage en informant Michel Moor.

Le montant de CHF 120.- est à verser si possible avant le 31 décembre pour l'année suivante afin de profiter de la déduction de la somme lors de l'établissement de votre déclaration d'impôts en février)

Sur place, Thuy la directrice de notre orphelinat est notre personne de confiance travaillant pour notre association, elle coordonne les parrainages au Vietnam avec notre aide en Suisse.

Michel Moor et Kim Gutbrod sont présents sur place chaque année pour un contrôle de tous les projets.

L'association s'engage également de verser des compléments, si le besoin est nécessaire (soins médicaux, de dentiste ou autres).



Thuy et Michel sont les coordinateurs des parrainages au Vietnam et en Suisse.

Thuy est également la directrice de notre orphelinat.

Comment parrainer une famille?

Il suffit d'envoyer un mail à michel.moor@offriruntoit.org ou à kim.gutbrod9@offriruntoit.org en spécifiant votre désir de parrainer une famille du village de Tu Bông.

Vous pouvez également prendre connaissance de notre galerie photos consacrée aux familles parrainées et de leurs parrains

<http://offriruntoit.org/Galery/thumbnails.php?album=16>



Association Offrir un Toit
Ch. de la Dranse 3
1004 Lausanne
www.offriruntoit.org



Votre versement

Compte de l'association
Association Offrir un toit
Ch. de La Dranse 3
1004 Lausanne
CCP: 12-899586-5 (IBAN CH12 0900 0000 1289 9586 5)

Dès réception de votre versement, nous vous envoyons une lettre de remerciement qui fait également office de donation pour votre déclaration d'impôts.
(nous sommes reconnus comme association de pure utilité publique)



Pour plus de renseignements sur ce projet, contactez: michel.moor@offriruntoit.org

La pauvreté au Vietnam

En 2016, la part de la population vietnamienne touchée par l'extrême pauvreté, c'est-à-dire vivant avec moins de CHF 2.- par personne et par jour, s'élevait à 2%.

La part de la population touchée par la pauvreté, c'est-à-dire vivant avec moins de CHF 3.- par personne et par jour s'élevait, elle, à 15% en 2016.

En 2021, avec la pandémie ces chiffres sont devenus obsolètes. Dans les campagnes ces chiffres (%) ont explosés et une grande partie de la population est passée du statut de pauvre à extrême pauvre. La précarité c'est à nouveau installée aussi bien dans les campagnes que dans les villes au Vietnam.

Lausanne, décembre 2021
Michel Moor & Kim Gutbrod

Offrir un Toit est une association d'entraide fondée en 2008 à Lausanne, reconnue de pure utilité publique et exonérée d'impôts. Le 97% des dons sont envoyés au Vietnam pour les différents projets. (pour les parrainages 100%, aucun frais administratifs) Les frais administratifs sont pris en charge par les membres du comité.

Pour ce projet le 100% de la donation est versée au Vietnam. Aucuns frais administratifs sont prélevés sur les projets suivants: Les parrainages, le reboisement, la construction d'une école primaire.